

## Cas n°9 : Couverture des fosses géomembrane ou lagunes (géomembrane ou sol naturel)

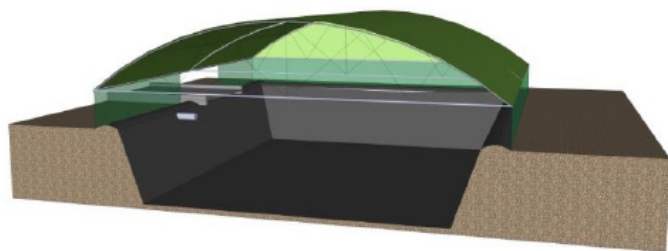
### Descriptif des ouvrages à construire

### Formalités en matière d'urbanisme

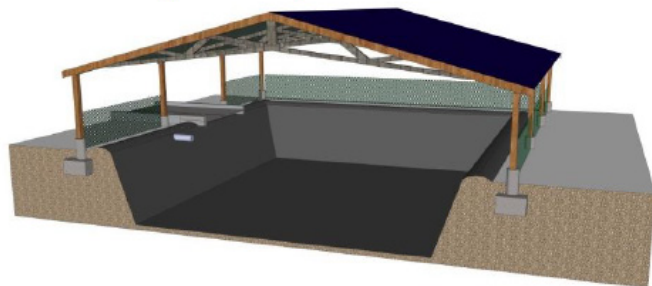
#### Couverture flottante :



#### Couverture souple avec arceau :



#### Couverture rigide avec poteau :



#### Couverture flottante

**Principe :**

→ Pas de formalités au titre de l'urbanisme

Couverture rigide avec poteaux  
ou souple avec arceaux < 1,80m

**Principe :**

→ Pas de formalités au titre de l'urbanisme

Couverture rigide avec poteaux  
ou souple avec arceaux ≥ 1,80m

**Principe :**

→ Permis de construire ou déclaration  
préalable selon les cas